

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 337

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 13 juin 2010
III^{ème} Dimanche après la Pentecôte
Solennité du Sacré-Cœur

La pensée unique !...

Ce terme est couramment utilisé dans le monde politico-médiatique comme expression d'un conformisme des opinions, considérées comme majoritaires... presque toujours à tort ! Cette emprise diabolique sur les esprits conduit à un aveuglement dramatique et à une sorte de confusion intellectuelle qui annihile toute réflexion sérieuse ! Parlez autour de vous du problème de l' « environnement » et du sacro-saint « réchauffement climatique » et vous en aurez bien vite la preuve.

Eh bien, dans le domaine religieux nous assistons au même phénomène ! Ce fut le cas pour le concile et l'après-concile. C'est désormais le cas dans la Tradition ! Une ligne de conduite nous imposée, il est suicidaire d'essayer de s'en écarter ! Je viens d'en faire les frais ! Le flash que j'ai diffusé dans le courant de la semaine, et que les abonnés postaux trouveront en annexe, en est une illustration parfaite. Les fidèles n'ont plus le droit de se forger une opinion et surtout pas celui de la faire connaître ! Leur « chef » pense pour eux, qu'ils se contentent, eux, de prier et d'ouvrir leur portefeuille ! Nous voila revenus cinquante ans en arrière, lorsque nos prêtres s'époumonaient à nous faire admettre que les catholiques, dans leur grande majorité, se réjouissaient que la messe soit célébrée en langue vernaculaire...et qu'ils avaient souhaité cette réforme... et les autres depuis des lustres ! Et la majorité suivit servilement !

Quelques retombées du « Flash » - adressé par Internet ou joint à ce Courrier -

Malheureusement, je n'ai pas la possibilité de répondre personnellement à tous les messages de soutien qui me sont parvenus. J'en remercie chaleureusement tous leurs auteurs. Voici, cependant, trois extraits que j'ai choisis parmi eux (il y en a beaucoup d'autres) :

« Cher Monsieur,

« Je suis abasourdi par les usages de la "suresnocratie". C'est une injustice criante qui n'appelle pas les bénédictions de Celui qui EST la Justice. C'est en même temps une grâce qui vous éclaire (et nous aussi par la même occasion) sur les relations que nous devons désormais entretenir avec la FSSPX. Dans toutes les choses qui regardent la foi, la même question se pose toujours : ami ou ennemi ? Le Saint-Esprit vous a épargné de poser un jugement humain que vous auriez été tenté de remettre en cause chaque matin en vous levant, ce sont vos (et nos) ennemis qui vous ont donné eux-mêmes la réponse.

« Je constate que cette nouvelle agression commise par ces loups déguisés en brebis, loin de nous être indifférente, nous donne cette vraie liberté qui est "la capacité de se mouvoir dans le bien" (définition de Léon XIII), car jamais vous n'auriez osé attaquer de front les personnes qui mènent aujourd'hui le troupeau à sa perte si elles n'avaient pas pris les devants. Rendons donc grâce au Saint-Esprit de nous éclairer ainsi.

« Et comprenons que la FSSPX est malheureusement atteinte du SIDA de la foi, ayant étouffé en son sein toutes les défenses immunitaires propres à la protéger des attaques et des séductions de l'ennemi. Toute tentative de résistance est expulsée de l'organisme.

« Pourtant des prêtres souffrent. Leur prédication se fait maintenant sur les parvis à la sortie des messes, à mots couverts, avec quelques rares fidèles bien choisis. Mais bien évidemment jamais en chaire. Nous sommes bien obligés de constater que la FSSPX n'a plus de capacité de réaction face à l'ennemi. Le SIDA de la foi n'est pas une construction mentale, c'est une RÉALITÉ.

Prions Mgr Lefebvre !
Avec toutes mes amitiés »

« Cher Monsieur,

« La douleur nous poigne également. Nous nous mettons en prière sur le champ pour que Dieu vous allège ce fardeau... et pour qu'il nous rende digne de l'héroïsme dont vous faites la preuve. Nos prières vous accompagnent. »

Cher Monsieur,

« Je reste sans voix devant cette attitude de Suresnes décidément très mal inspiré par les abbés de Cacqueray et, surtout - à mon humble avis - par l'abbé Duverger. Ces personnes ne semblent faire cas ni des paroles des anciens, ni des paroles de Saint Paul et manquer de hauteur de vue dans leur manière d'agir.

« Ils n'ont hélas pas l'envergure de leurs anciens frères dans le sacerdoce et se comportent comme de véritables petits roitelets très surnaturalistes, cléricaux et finalement se satisfaisant très bien de la séparation de l'Eglise et de l'Etat : on a vraiment l'impression qu'ils sont heureux de cette situation qui, dans le monde de la tradition, leur donne un pouvoir sans partage et une aura disproportionnée dont les fidèles sont d'ailleurs en partie responsables, en se référant pour toute chose aux abbés comme si les laïcs ne pouvaient pas penser par eux-mêmes.

« On en arrive alors à ces situations d'orgueil clérical qui, si nous n'étions pas affermis dans la foi, finiraient par nous dégoûter des hommes d'Eglise... Finalement, ce sont les pauvres laïcs qui semblent se battre davantage pour le règne du Christ-Roi ! Et nos abbés s'en débarrassent sans scrupule quand ils deviennent gênant, notamment pour le ralliement en cours - ce qu'à Dieu ne plaise.

« Je vous assure de mon soutien et de mon amitié in Corde Jesu fons amoris »

Quand les clercs se taisent ... les laïcs ont le devoir de prendre la parole !

« Leur prédication se fait maintenant sur les parvis à la sortie des messes, à mots couverts avec quelques rares fidèles bien choisis. » (cf. témoignage ci-dessus).

Effectivement, les clercs de la FSSP X sont condamnés au mutisme de peur d'être expulsés, comme le furent les prêtres fidèles dans l'immédiat après-concile. Et comme ce fut le cas à cette époque, il appartient aux laïcs de « monter au créneau ». En ont-ils le droit ? ... **Ils en ont le devoir**, ainsi que Don Felix Sarda y Salvany l'affirme dans son ouvrage (préfacé par Mgr Lefebvre) : « Le Libéralisme est un péché » (p. 211, 212 et 213) :

« Ce qui existe, c'est **une poignée de catholiques laïques, qui valent une armée, et gênent singulièrement la secte catholico-libérale, qui a pour cela une raison très légitime et très justifiée de les détester.** Il y a plus encore :

1°/ Le catholique laïque a toujours pu, il peut et doit encore aujourd'hui, prendre une part très active à la controverse religieuse ; en exposant des doctrines, en qualifiant des livres et des personnes. (...)

2°/ Le fidèle laïque a toujours pu et peut aujourd'hui comme par le passé, entreprendre, organiser, diriger et mener à bonne fin toutes sortes d'œuvres catholiques, en suivant avec soumission la voie tracée par le droit canonique et sans autres réserves que celles imposées par ce droit. L'exemple d'un tel pouvoir nous est donné par de grands saints qui n'étaient que de simples laïques, et qui ont néanmoins créé dans l'Eglise de Dieu de magnifiques institutions de tout genre, jusqu'à de véritables ordres religieux. Témoin François d'Assise : il ne fut jamais prêtre ; que les anti-laïcistes en tombent en syncope ; il ne fut jamais prêtre, il n'était même pas sous-diacre, mais simplement un pauvre laïque quand il jeta les fondements de son ordre. A plus forte raison, on peut donc fonder un journal, une académie, un cercle, un cercle de propagande, sans autre obligation que de s'en tenir aux règles générales établies (cf. ci-dessus) (...)

3°/ Dans les questions libres, il n'y a pour un journal, une association ou un individu, ni révolte ni insoumission à vouloir les résoudre d'après leur jugement privé. Ce qu'il y a de très remarquable c'est que nous avons, nous les catholiques, à faire la leçon aux libéraux, à leur apprendre quelles sont les lois de la véritable liberté chrétienne, et combien la noble soumission de la foi est distincte du servilisme bas et rampant. **Le confesseur n'a pas le droit d'imposer à son pénitent les opinions libres, encore qu'il les juge plus profitables et plus sûres. Il en est de même du curé à l'égard de ses paroissiens et de l'évêque vis-à-vis de ses diocésains. (...) Il n'y a ni crime ni péché ni même faute vénielle, encore bien moins hérésie, schisme ou autre infidélité que ce soit dans certaines résistances. Car il est des résistances autorisées par l'Eglise, et que partant nul ne peut condamner.** »

Nos jeunes abbés n'auraient-ils pas étudié ce livre... recommandé par leur Père spirituel : « **Jamais plus qu'aujourd'hui la lecture de ce livre est nécessaire pour tous ceux qui veulent se désintoxiquer des erreurs du Libéralisme** » ? (le 23 novembre 1975 + Marcel Lefebvre)